Pompili : il faut sauver Willy mais pas la vache Blanchette, égorgée à vif

écrit par François des Groux | 30 septembre 2020

« Les animaux sauvages au cirque, c'est bientôt fini » a annoncé hier Barbara Pompili, le ministre de la Transition écologique.

« Ainsi que la reproduction et l'introduction de nouveaux orques et dauphins dans les trois delphinariums du pays » (Huffpost)

Pour quelle raison ? Pour le *« bien-être animal »* évidemment !

Mais, comme d'habitude, la méthode Pompili, sans débats ni concertation, provoque l'incompréhension par sa brutalité et le flou dans les détails…

1ère question : un tigre né en captivité et élevé au biberon

peut-il être considéré comme un « animal sauvage » ? Qu'en est-il des élevages d'autruches ou de bisons en France ?

2ième question : l'espérance de vie des cétacés pouvant dépasser 50 ans en captivité, comment fait-on pour leur interdire toute envie de câlins avec leurs congénères ?

3ième question : si les écolos pensent tellement au bien-être animal, pourquoi ne pas interdire le halal et l'égorgement sans étourdissement de millions de volailles, de bovins, d'ovins et de caprins à destination du consommateur musulman (et accessoirement du mécréant) ?

A moins que, gavés de films Disney dans leur enfance, les écolo-bobos préfèrent *« sauver Willy »*, plus consensuel, moins *stigmatisant*, que la vache Blanchette, égorgée à vif dans un abattoir sordide*.

* Juste quelques centaines de millions d'animaux ainsi suppliciés contre 4 orques, 26 dauphins, 500 fauves, 6 éléphants, Jumbo et Bouli les hippos… Une paille !

Faune sauvage : Que vont devenir les animaux actuellement présents dans les cirques et delphinariums ?

[…] Cyrille Emery, délégué général de l'Association de défense des cirques de famille, à laquelle adhèrent deux tiers des 150 cirques français, compte environ **500 fauves** – des lions et des tigres essentiellement – sous les chapiteaux français aujourd'hui.

« Il faut ajouter six éléphants et deux hippopotames, Jumbo et Bouli, et quelques dizaines de primates, quelques zèbres, cinq à dix autruches… »

Pour ce qui est des orques, seul le delphinarium de Marineland, à Antibes, en présente en France. Il y en a **quatre** actuellement. Enfin, Marineland héberge actuellement **douze** dauphins, Planète Sauvage (Loire-Atlantique) **neuf**, tandis que le parc Astérix dit en avoir

cinq…

Pour les orques et les dauphins, la ministre évoque une piste « ambitieuse et enthousiasmante » qui viserait à créer un sanctuaire marin pour accueillir ces animaux captifs…

La transition pourrait être plus longue encore pour les animaux des cirques. Plus complexes en tout cas, ne serait-ce parce qu'ils sont plus nombreux. Parmi les pistes ouvertes par Barbara Pompili, celle de faire accueillir certains de ces animaux dans les parcs zoologiques…

Il y a bien des refuges et sanctuaires pour animaux sauvages. C'est par exemple, en France, du refuge Tonga, à proximité de l' Espace zoologique de Saint-Martin la Plaine (Loire) ou encore du zoo refuge de la Tanière, près de Chartres (Eure-et-Loir). « Mais ils sont peu nombreux et déjà bien pleins…

Une autre piste alors serait que ces animaux aujourd'hui dans les cirques restent tout simplement chez leurs propriétaires actuels jusqu'à leur belle mort. Cette possibilité n'était en tout cas pas écartée par Barbara Pompili ce mardi, « à condition que ces circassiens abandonnent l'itinérance – l'installation de ville en ville – et se sédentarisent »…

https://www.20minutes.fr/planete/2873315-20200929-faune-sauvage-vont-devenir-animaux-actuellement-presents-cirques-delphinariums

En attendant, « le risque, c'est que les propriétaires du parc [le groupe espagnol Parques Reunidos] décident tout simplement de l'abandonner et de mettre les animaux ailleurs », avance Jean Léonetti.

« Le risque aussi, c'est de perdre des centaines d'emplois », dit-il. Marineland compte 160 CDI et embauche jusqu'à 500 saisonniers…

https://www.20minutes.fr/planete/2873379-20200929-fin-captivite-cetaces-avenir-marineland-orques-dauphins-apres-annonces-gouvernement

.

(En 2017, déjà…)

Castrer les dauphins ?

L’interdiction de la reproduction des dauphins en captivité signifie qu’à terme, les parcs comme le Marineland d’Antibes ne pourront plus exister.

« Nous ne comprenons pas comment vont faire les établissements qui hébergent des dauphins : ils vont les castrer ? Les stériliser ? Les séparer ? », s’interroge Rodolphe Delord.

« Nous ne savons pas ce que vont devenir les professionnels, mais surtout les passionnés qui s’occupent de ces animaux au quotidien, les soigneurs, les vétérinaires… »

https://www.europe1.fr/societe/reproduction-des-dauphins-en-captivite-interdite-nous-sommes-stupefaits-3322049

« Flipper » (1963) et la série « Flipper le dauphin » (1964-1967)

.

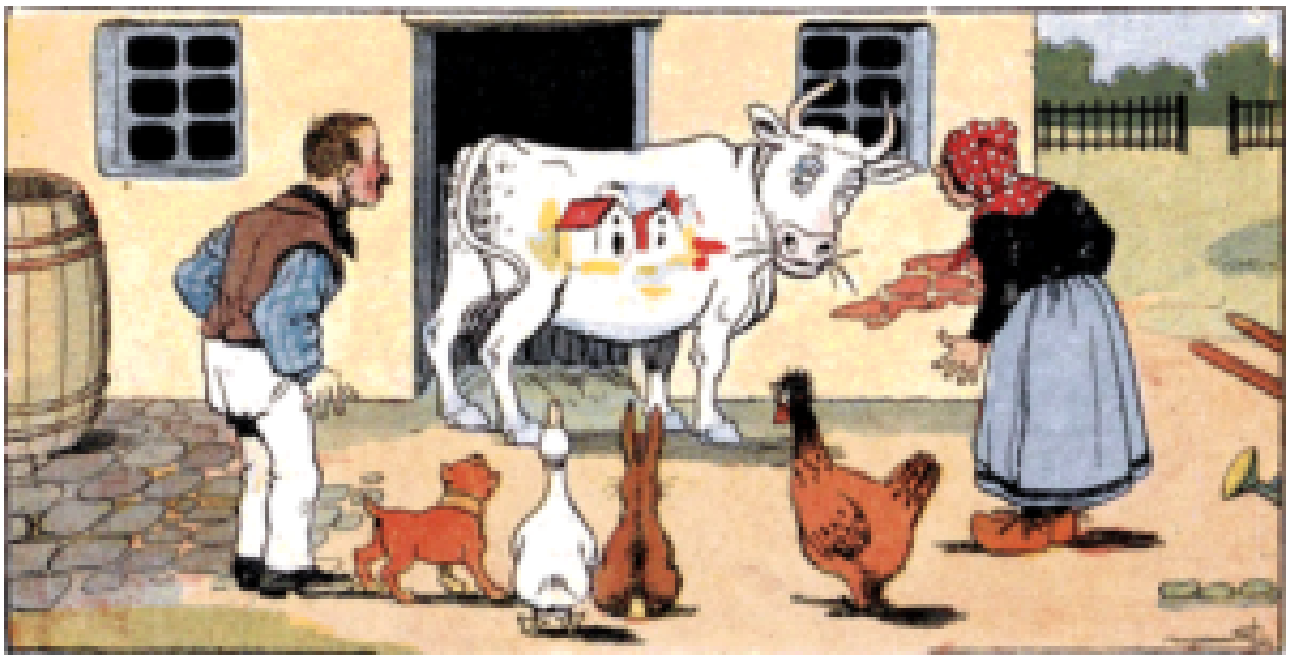

Le sort de la vache Blanchette dans les abattoirs halal n’intéresse pas les écolos…